Prolongation de l'état d'urgence

L'Etat, ennemi du peuple?

Le parlement vient une fois encore de valider la prolongation et des aménagements du régime d'état d'urgence que nous connaissons depuis de longs mois, dans le cadre d'un débat émaillé de postures sécuritaires parfois affolantes.

La fédération SUD PTT relève qu'outre l'efficacité discutable de ce régime pour empêcher des attentats, l'état d'urgence s'est principalement révélé un outil de contrôle et de répression au service du pouvoir. Un outil qui a largement servi à juguler les mouvements sociaux en lutte, depuis les mobilisations pour la justice climatique de fin 2015 jusqu'à celles qui ont fait descendre dans la rue des millions de personnes contre la loi travail en passant par les occupations de places du type #nuitdebout. A chaque fois, les participants et les organisateurs ont trouvé sur leur chemin et crescendo, des tracasseries administratives, des bataillons de forces de l'ordre, une violence permanente, des contrôles, des fouilles, des confiscations arbitraires d'objets personnels, l'usage systématique d'armes létales avec des blessés graves.

Le pouvoir se dit en guerre, mais contre qui ?

Notre fédération relève aussi la gravité des atteintes à la liberté d'opinion avec des assignations à résidence à l'encontre de personnes pour leur rôle dans les mobilisations, les débats qu'elles soulèvent, voire leur appartenance à la "gauche radicale". Une escalade sournoise qui peu à peu "nasse" l'ensemble du mouvement social, noie les contestataires sous les procédures judiciaires avec bien souvent l'assentiment des juges, jusqu'au Conseil d'Etat. Une escalade qui pave la route d'un ordre nouveau tout entier dédié au règne de l'austérité et du néo-libéralisme.

Nous n'oublions pas non plus l'état d'urgence quasi permanent qui règne dans les quartiers. Rien de bien nouveau là bas depuis des années où les contrôles au faciès, les humiliations et l'impunité des forces de l'ordre font partie d'un quotidien souvent teinté de racisme. La situation de Beaumont sur Oise après la mort d'un jeune et les violences policières infligées à la population venue pacifiquement demander des comptes est à ce titre tout autant inadmissible que les violences faites aux manifestants de la loi travail.

les dérapages des forces de l'ordre doivent être dénoncés et poursuivis, mais c'est surtout le discours martial et irresponsable du gouvernement qui doit être mis au ban. Nous avons le devoir de ne pas lâcher un pouce de terrain sur ces sujets, de reconquérir notre liberté d'expression, la rue, de s'ouvrir et de rassembler largement tous et toutes celles et ceux qui souffrent de l'Etat policier et de ses excès.

Paris le 21 juillet 2016

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34 Courriel : sudptt@sudptt.fr Site : www.sudptt.fr



SSE

<u>Q</u>

(1)

Φ

O

u é

u n

m m m